



COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch -59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ contact@cdntt.fr - www.cdntt.fr

Président de la Commission Sportive Nord

Monsieur Bruno REVEL
28 rue Joyeuse
59148 FLINES LES RACHES

☎ 03 27 91 66 27

✉ bruno.revel@cdntt.fr

Orchies le 06 Mars 2026

SAISON 2025-2026 COMMISSION SPORTIVE **FLASH N° 3** **RAPPEL FORFAIT**

Lorsqu'une équipe déclare forfait, pour que celui ci soit qualifié comme « forfait excusé », le club doit aviser son adversaire et la commission sportive intéressée avant la date fixée pour la rencontre.

Si l'adversaire et la commission sportive ne sont pas avisés, il s'agit alors d'un forfait non excusé. Le club doit confirmer le forfait par mail envoyé au club et à la CSN.

Informé d'un forfait, le jour même de la rencontre, ne sera pas considéré comme forfait excusé sauf cas grave exceptionnel, imprévisible et justifié.

L'équipe qui bénéficie d'un forfait rentre sa composition d'équipe et le résultat 14/00 en D1 D2 D3 & D4 et 10/00 en jeunes sur le SPID. En cas d'impossibilité il faut impérativement envoyer la composition d'équipe au secrétariat du comité du Nord

Le fait de présenter une équipe incomplète moins de 3 joueurs ne constitue pas un forfait.

René Lootens
Secrétaire de la CSN

Bruno Revel
Président de la CSN